



CS_2024_44

Extrait du registre des délibérations du COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juillet, à neuf-heures trente, se sont réunis, Salle des Loisirs à ST ÉTIENNE DE MONTLUC, sur convocation adressée le onze juillet deux mille vingt-quatre, les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Frédéric MILLET, 1^{er} Vice-Président.

PRESENTS :

CHÂTEAUBRIANT-DERVAL : Mme Édith MARGUIN, MM. Philippe CADOREL, Philippe PADIOLEAU et Lionel MUSTIERE ; **ESTUAIRE ET SILLON** : MM. Yves TAILLANDIER, Raymond DOUET, Alain FONTAINE et Mme Hélène COUTELLER ; **RÉGION DE BLAIN** : MM. Jean-François RICARD et Martin PELE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY** : Mme Noëlle MARTEAU et M. Jean-Luc GRÉGOIRE ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : MM. Jean-François CHARRIER (*pouvoir reçu de Christine CHEVALIER*), Yves DAUVE, Paul SEZESTRE, Armel VION et Jean-Pierre JAMIS ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : MM. Jean-Michel CLAUDE, Patrick BUCHET, Jacques PRAUD et Luc LEPICIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Frédéric MILLET (*pouvoir reçu de Jean-Michel BRARD*), Didier BROUSSARD et Alain GUIHENEUF ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE** : Mme Marie-Line BOUSSEAU, MM. Raymond CHARBONNIER, Alain COUTRET et Pascal ÉVAIN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Mickaël DERANGEON (*pouvoir reçu de Laurent ROBIN*) ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Daniel BENARD, Patrick BERNIER, Claude CAUDAL, Yvon JACOB, Luc NORMAND et Patrick PRIN ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Jacques LEGENDRE ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Pascal DABIN, Jean-Marc JOUNIER (*pouvoir reçu de Bernard BELLANGER*), Joseph LANCREROT, Frédéric LAUNAY, Denis THIBAUD, Thierry BEAUQUIN, Thierry COIGNET et Bernard GENDRONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Yves TAILLANDIER

Titulaires : 58

Quorum : 30

Présents : 45

Votants : 49

Pouvoirs : 4

ABSENTS EXCUSES :

ESTUAIRE ET SILLON : MM. Patrick CORBEL, Yoann DORNER et Pierre LAUDEN ; **RÉGION DE BLAIN** : M. Joël ARIZA ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES** : Mme Christine CHEVALIER (*pouvoir donné à Jean-François CHARRIER*) et M. Jean-Luc BESNIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS** : Mme Christine BLANCHET, MM. Joël JAMIN et Laurent MERCIER ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS** : MM. Benoît LELIEVRE et David MOISAN ; **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE** : M. Laurent ROBIN (*pouvoir donné à Mickaël DERANGEON*) ; **PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ** : MM. Jean-Michel BRARD (*pouvoir donné à Frédéric MILLET*), Cédric BIDON et Thierry RICCI ; **REDON AGGLOMÉRATION** : M. Fabrice SANCHEZ ; **SAEP de VIGNOBLE-GRANDLIEU** : MM. Bernard BELLANGER (*pouvoir donné à Jean-Marc JOUNIER*), Hervé CREMET, Jean-Guy CORNU, Thierry GRASSINEAU, Youssef KAMLI, Pascal PAILLARD et Vincent YVON.

LISTE DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL D'ATLANTIC'EAU AU 18 JUILLET 2024

Monsieur Frédéric MILLET, 1^{er} Vice-Président procède à l'appel nominatif des membres présents.

Collectivités membres d'atlantic'eau depuis le 1 ^{er} /01/2020	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Communautés d'agglomération :		
Pornic Agglo Pays de Retz	Daniel BENARD Patrick BERNIER Cédric BIDON Jean-Michel BRARD Claude CAUDAL Yvon JACOB Luc NORMAND Patrick PRIN Thierry RICCI	Serge BODY Edwige du RUSQUEC Thomas FERRE Aurélie GUITTENY Bruno GUITTENY Gilles LAURENT Pierre MALARD Maurice ROBIN
Redon Agglomération	Jacques LEGENDRE Fabrice SANCHEZ	Florent COUTANT Jacques POULAIN
Communautés de communes :		
Communauté de communes Erdre et Gesvres	Jean-Luc BESNIER Jean-François CHARRIER Yves DAUVE Christine CHEVALIER Paul SEZESTRE Armel VION	Stanislas BOMMÉ Isabelle CHARTIER Patrick MAILLARD Romuald MARTIN Claude RINCÉ Pierre-Jean JAMIS
Communauté de communes de Nozay	Jean-Luc GREGOIRE Noëlle MARTEAU	Stéphane DELANOE Valentin YVENAT
Communauté de communes du Pays d'Ancenis	Christine BLANCHET Jean-Michel CLAUDE Joël JAMIN Patrick BUCHET Laurent MERCIER Jacques PRAUD	Patrice CHAPEAU Anne-Marie CORDIER David EVAIN Luc LEPICIER André RAITIERE Xavier LOUBERT-DAVAINE
Communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	Didier BROUSSARD Benoît LELIEVRE Frédéric MILLET David MOISAN	Sonia LEGAL Lionel FAVREAU Alain GUIHENEUF Philippe JOUNY
Communauté de communes du Sud-Estuaire	Marie-Line BOUSSEAU Raymond CHARBONNIER Alain COUTRET Pascal EVAIN	Roch CHERAUD Pierrick LEROUX Roland SCLAVERANO Eric TOURET
Communauté de communes Sud Retz Atlantique	Mickaël DERANGEON Laurent ROBIN	Yves BATARD Christian GAUTHIER

Collectivités membres d'atlantic'eau depuis le 1 ^{er} /01/2020	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat mixte :		
Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Vignoble-Grandlieu	Jean-Marc JOUNIER Pascal DABIN Frédéric LAUNAY Thierry GRASSINEAU Joseph LANCREROT Jean-Guy CORNU Bernard BELLANGER Jean-Emmanuel CHARRIAU Hervé CREMET Youssef KAMLI Pascal PAILLARD Denis THIBAUD Vincent YVON	Stéphane AIELLO Jean-Yves ARTAUD Christophe AUBERT Stephan BEAUGE Thierry BEAUQUIN Alain BLAISE Daniel BONNET Anthony BOUCHER Francis BRETON Bernard GENDRONNEAU Philippe BUREAU Cédric CEREZ Thierry COIGNET
Communes :		
Périmètre du collège électoral Région de Blain	Joël ARIZA Jean-François RICARD	Tiphaine ARBRUN Martin PELE
Périmètre du collèges électoral Estuaire et Sillon	Yves TAILLANDIER Yoann DORNER Patrick CORBEL Pierre LAUDEN	Roger GUYON Hélène COUTELLER Alain FONTAINE Raymond DOUET
Périmètre du collège électoral Châteaubriant-Derval	Philippe CADOREL Edith MARGUIN Lionel MUSTIERE Philippe PADIOLEAU	Marie-Irène BOUIN Catherine CIRON Géraldine PINSON-LERAY Eric COTTREL
Total des sièges occupés	58 délégués titulaires	57 délégués suppléants
TOTAL des sièges selon les statuts	58 délégués titulaires	58 délégués suppléants

Après avoir procédé à l'appel des membres présents, Monsieur Frédéric MILLET, 1^{er} Vice-Président, déclare le quorum atteint.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Frédéric MILLET

CS_2024_44

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :
- sa transmission en Préfecture le 19/07/2024

- sa publication sur le site www.atlantic-eau.fr le 19/07/2024

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication.